

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Sous-groupe lutte contre la fraude

1- Domaines d'interventions

Les domaines d'interventions communs aux organismes de protection sociale dans le cadre de la lutte contre la fraude font l'objet d'analyses permanentes particulières et concernent :

- la fraude documentaire
- la fraude à la résidence
- la fraude à l'identité
- le travail dissimulé et illégal
- le cumul des prestations et allocations versées par les organismes sociaux

Le partenariat entre organismes sociaux consiste, sur la base de la convention du 24 avril 2008 relative à la mutualisation des informations dans le cadre de la lutte contre la fraude à la constitution des droits et des prestations, à échanger des informations sur des dossiers faisant l'objet d'une suspicion de fraude à l'aide d'une fiche de signalement.

2-Bilan de l'activité du sous-groupe

Depuis octobre 2009, les signalements sont centralisés par le secrétariat du sous-groupe lutte contre la fraude qui se réunit une fois par trimestre et qui a élaboré un tableau de bord de suivi.

Le recensement des signalements par organisme concerné est effectif depuis le 1er janvier 2010.

Sur l'année 2009, 140 signalements ont été comptabilisés pour un préjudice d'un montant de 1 319 350 €. A noter qu'une affaire a engendré un nombre très important de dossiers (affaire des « ferrailleurs » - 100 signalements) qui ne sont pas intégrés au nombre total de signalements pour 2009.

Sur le premier semestre 2010, le nombre de signalements est porté à **113 pour un préjudice de 790 536,24 €**. On note ainsi, une nette progression du nombre de signalements.

Nombre de signalements collectés dans le cadre du sous-groupe lutte contre la fraude en 2010 par organismes de protection sociales :

	1er trimestre 2010		2ème trimestre 2010		TOTAL	
	Nb signalements	Préjudice	Nb signalements	Préjudice	Nb signalements	Préjudice
TOTAL	61	364 587,13 €	52	425 949,11 €	113	790 536,24 €

3- Commentaires sur l'activité du sous-groupe

Les résultats obtenus sont le fruit de l'engagement croissant des organismes dans cette démarche de lutte contre la fraude, qui se dotent et améliorent les procédures de lutte contre la fraude, organisent en interne des formations à leurs agents et des campagnes de sensibilisation.

Le partenariat est désormais constructif avec une communication fluide et efficace sur les situations à risques rencontrées.

La mise en place d'opérations conjointes à plusieurs organismes est un objectif du sous-groupe afin d'aboutir à une action judiciaire.